

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Jonathan Daigle

<https://www.cadre21.org/membres/1e69a9bb44b716ca52e25de1>

Date d'obtention : 2021-05-14 18:32:24

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1-Réception de la plainte par l'intervenant formé avec la trousse SEXTO. Que ce soit, un parent, un élève, un témoin, victime, etc, il faut procéder par étape selon l'aide-mémoire.

2-Remplir la grille d'évaluation de l'incident individuellement avec chacune des personnes impliquées(auteur du signalement, victime) en commençant avec des questions sur l'AMORCE, s'en suivra sur la NATURE des photos ou des vidéos prises, les INTENTIONS derrière de tels actions et l'ÉTENDUE de la diffusion des photos ou vidéos. Les réponses ont différentes questions permettront de mieux évaluer l'incident une fois l'ensemble des personnes concernés rencontrés.

3-Il faut s'interroger comme intervenant si c'est un acte impulsif ou malveillant. Dans le cas d'un acte malveillant, il vaut mieux en référer à notre policier-école et à notre direction d'école.

4-Rencontre de l'instigateur. Remplir la grille d'évaluation et confisquer ses appareils électroniques (tablettes, cellulaires) fermés le code d'ouverture et l'insérer dans un sac de plastique prévu à cette fin. NE JAMAIS REGARDER LE CONTENU DES APPAREILS.

5-Remettre l'ensemble des grilles d'évaluations au policier-école.

6- Suivi du dossier avec le policier-école et informer les parents des élèves touchés de la situation actuelle et ce qui en découlera.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Chaque situation est unique., mais la procédure doit rester la même en utilisant la trousse SEXTO. Il est important de suivre les étapes. Il faut aller au fond du problème même si l'on pense que c'est à caractères inoffensifs, il faut prendre la peine de rencontrer chacun des acteurs impliqués et faire le tour de la question et ce même si c'est à large spectre. J'ai également retenu que lorsqu'il y a présence de journaliste, il veut mieux se référer à la personne responsable des communications qui enverra un communiqué ou répondra aux journalistes le cas échéant.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

La prise de possession des appareils électroniques comme les cellulaires ou tablettes. Ces objets contiennent une foule d'informations confidentielles sur le jeune, ses relations, ses souvenirs, etc. Il vaut mieux être excessivement prudent et préparer le terrain et bien expliquer le pourquoi nous devons prendre les appareils et ce qui en découlera par la suite. Une partie d'eux-mêmes est crypté dans ses appareils. Il faut les rassurer qu'il soit l'auteur, la victime ou un élève ayant reçu une photo diffusée à large spectre.